DEPARTEMENT DU RHONE

ARRONDISSEMENT
de LYON

CANTON
de VAULX-EN-VELIN

Nombre de membres		
Art. 2121-2 du CGCT	En Exercice	Qui ont pris part à la délibération
43	43	43

Objet :

14.04.0052
Subvention globale de l'Etat dans le cadre du programme interministériel Ville-Vie-Vacances

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE VAULX-EN-VELIN

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du **30 avril 2014**

Compte rendu affiché le **07 mai 2014**

Date de convocation du Conseil municipal le **24 avril 2014**

Président : **Madame Hélène GEOFFROY, Maire.**

Secrétaire élu : **Madame Marie-Emmanuelle SYRE**

Membres présents à la séance :

Hélène GEOFFROY, Pierre DUSSURGEY, Morad AGGOUN, Christine BERTIN, Stéphane GOMEZ, Muriel LECERF, Fatma FARTAS, Eliane DA COSTA, Katouar DAHOUM, Matthieu FISCHER, Nadia LAKEHAL, David TOUNKARA, Pierre BARNEOUD, Armand MENZIKIAN, Josette PRALY, Jean-Michel DIDION, Régis DUVERT, Yvette JANIN, Eliane BADIOU, Nassima KAOUAH, Stéphane BERTIN, Antoinette ATTO, Marie-Emmanuelle SYRE, Mourad BEN DRISS, Oscar ARAZ, Myriam MOSTEFAOUI, Marie-France VIEUX-MARCAUD, Bernard GENIN, Philippe ZITTOUN, Nordine GASMI, Sophie CHARRIER, Dorra HANNACHI, Nawelle CHHIB, Christiane PERRET, Charazede GAHROURI, Philippe MOINE, Sacha FORCA.

Membres absents excusés ayant donné pouvoir :

Ahmed CHEKHAB à Pierre DUSSURGEY, Yvan MARGUE à Marie-Emmanuelle SYRE, Jacques ARCHER à Fatma FARTAS, Christine JACOB à Régis DUVERT, Virginie COMTE à Stéphane BERTIN, Saïd YAHIAOUI à Dorra HANNACHI.

Membres absents excusés :

PRÉFECTURE du RHÔNE
Reçu le 07 MAI 2014
DIRECTION DES LIBERTÉS PUBLIQUES ET DES AFFAIRES DÉCENTRALISÉES

RAPPORT DE MONSIEUR DUSSURGEY

Mesdames, Messieurs,

Depuis une vingtaine d'années, l'Etat a mis en place, dans le cadre d'un programme de prévention de la délinquance, un dispositif partenarial pour favoriser les activités pendant les périodes de vacances scolaires. Depuis 1995, ce programme s'intitule « Ville-Vie-Vacances » (V.V.V) à la faveur de son élargissement aux petites vacances scolaires.

Les axes forts qui guident la conduite de ce dispositif sont le renforcement du partenariat des acteurs locaux, avec une meilleure coordination des différents dispositifs éducatifs, un accompagnement des jeunes en difficulté avec l'exigence d'une réelle démarche éducative.

Les associations vaudaises et les services municipaux bénéficiaires de ce dispositif présentent, pour avis, leurs actions au comité local Ville-Vie-Vacances, composé par des représentants de l'Etat, la CAFAL, la DDCS et la Ville de Vaulx-en-Velin.

Les actions sont définitivement validées par le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (C.L.S.P.D).

L'Etat, dans le cadre d'une démarche éducative de prévention, souhaite soutenir ces actions. Pour ce faire, il alloue une subvention à chacun des services municipaux concernés.
Liste des actions et services municipaux concernés :

- Service Municipal de la Jeunesse
Actions : **- Chantiers jeunes (Printemps)**
- Chantiers jeunes (Eté)

- Service Municipal des Sports
Actions : **- Mini stages sportifs (Hiver-Printemps-Toussaint)**
- Séjour Méaudre (Hiver)
- Eté et Noël en Sports

En conséquence, je vous propose :
➢ D'autoriser Madame la Maire à demander à l'Etat une subvention pour l'ensemble des actions pré-citées ;
➢ De dire que cette subvention fera l'objet d'un chiffrage en fin d'année, suite aux bilans fournis et sera inscrite au chapitre 74, article 7471 du budget en cours.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, et à l'unanimité,

➢ Approuve le présent rapport ;

➢ Autorise Madame la Maire à demander à l'Etat une subvention pour l'ensemble des actions pré-citées ;

➢ Dit que cette subvention fera l'objet d'un chiffrage en fin d'année, suite aux bilans fournis et sera inscrite au chapitre 74, article 7471 du budget en cours.

Ainsi fait et délibéré en Mairie, les jour, mois, et an que dessus et ont signé au registre les membres présents.

MAIRIE de VAULX-EN-VELIN (Rhône)

Pour extrait conforme
Mme la Députée - Maire

Hélène GEOFFROY